



## Non invitation repas de Noël par mon employeur en lien avec mon handicap

Par **chorie\_19**, le **31/01/2024** à **13:59**

Bonjour,

Un repas de Noël a été organisé par mon employeur et tous les salariés ont été conviés. Je n'avais même pas été informé du dit repas et he l'ai appris de façon totalement infortuite.

La réponse a été : Effectivement vous n'avez pas été invitée car (je suis en 100%TT) cela aurait été compliqué de vous y rendre vu votre handicap.

J'ai trouvé cela honteux.

QU'en pensez-vous?

Merci !

Par **Visiteur**, le **31/01/2024** à **14:34**

Bonjour,

C'est l'employeur ? ou le Comité d'Entreprise ? qui est l'organisateur ?

Ce repas est-il réservé aux personnes travaillant sur le site ? ou êtes vous le seul en télétravail ?

Le médecin du travail a-t-il préconisé que vous ne pouviez pas vous rendre sur le site ?

Si vous pensez être victime de discrimination, vous pouvez saisir le CPH.

Par **chorie\_19**, le **31/01/2024** à **14:58**

C'est l'employeur qui l'a prganisé pour une région complète. Je pouvais parfaitement m'organiser pour me rendre à mon agence et partir avec les voitures groupées.

Sur des gros déplacements (avions, hôtels sur plus sur plusieurs jours) effectivement il y a demande de dérogation à la médecine du travail.

l'ensemble des collaborateurs des 3 agences ont été conviés. Dont une peronne également en TT.

Pour l'événement un chateau avait été réservé.

Là où je suis choquée c'est de ne même pas avoir été informée, si je n'avais pas pu m'y rendre j'aurais répondu bien évidemment,

Merci,

Cdlt,

Par **Visiteur**, le **31/01/2024** à **17:51**

Alors vous pouvez saisir le CPH pour discrimination. Vous serez invité l'an prochain...